

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

PRÉPOSÉ(E) AU DÉPARTEMENT VOIRIE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

(2 Postes disponibles)

Concours 24-312



Emploi permanent : 40 heures / semaine

Sous l'autorité du contremaître au Département voirie, le titulaire du poste exécute diverses tâches relatives à l'entretien du réseau routier, ce qui comprend aussi bien la chaussée que les trottoirs, regards et puisards.



Principales fonctions

- Agit généralement au sein d'une équipe de travail et est appelé tantôt à pelleter, tantôt à râtelier, tantôt à assister un opérateur "A" ou "B" dans l'exécution du travail;
- Intervient pour réparer la chaussée, que ce soit pour combler des affaissements ou pour resurfacier de plus grandes surfaces de pavage;
- Effectue la réfection des trottoirs et bordures;
- Effectue la réparation de puisards et de trous d'homme;
- Ramasse les feuilles, papiers et débris de toute nature s'accumulant sur la voie publique;
- Participe aux activités reliées au déneigement de la voie publique, trottoirs, bornes fontaines, etc.;
- Fait l'épandage de sel et de sable sur les rues et les trottoirs;
- Charge et décharge des camions;
- Au besoin, est appelé à conduire des camions pour le transport de la neige ou de matériaux;
- Répond à des situations d'urgence en dehors des heures régulières de travail;
- Peut être appelé à travailler dans d'autres départements;
- Effectue toute autre tâche que lui confie son supérieur.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme de secondaire V ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec (un atout);
- Détenir un permis de conduire de classe 3;
- Détenir de l'expérience en matière de voirie est un atout;

- Posséder les qualités et aptitudes suivantes: capacité de travailler en équipe, minutieux, consciencieux, débrouillard, méthodique, autonome, courtois et bonne capacité d'apprentissage;
- Posséder une bonne capacité physique.

Rémunération et heures de travail

La semaine de travail est d'une durée de 40 heures. La rémunération correspond à celle prévue à la convention collective, elle varie de de 27.80 \$ à 32.70 \$, et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Postulez dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 15 novembre 2024** en mentionnant le **numéro de concours 24-312** par courriel à l'adresse suivante : rh@st-hyacinthe.ca.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.